

La grève des charpentiers et menuisiers tend à se prolonger. Ces ouvriers ont fait distribuer en ville une circulaire dans laquelle ils ont appelé aux sentiments généreux de tous leurs confrères pour les aider, en se cotisant, à soutenir la grève.

D'ailleurs, l'ordre n'a pas été troublé un seul instant.

Les ouvriers de Tourcoing, promoteurs de la grève, sont venus hier après-midi, au nombre de soixante-dix environ, se promener dans quelques rues de Roubaix.

Ils sont repartis vers 5 heures et demie.

Plusieurs cas de typhus contagieux sont encore signalés à Toufflers, à Forest, à Croix et à Wasquehal. Les animaux atteints et qui ont été abattus, avaient été achetés tout récemment ou exposés en vente sur les marchés de Lille et de Saint-Omer. L'autorité ne jugerait-elle pas à propos de suspendre pour quelque temps ces marchés qui propagent l'épizootie ?

Nous croyons utile de rappeler qu'aux termes des instructions ministérielles, tout propriétaire de bestiaux qui n'a pas appelé un vétérinaire diplômé pour constater la maladie, n'a droit à aucune indemnité.

Disons que dans les communes où le typhus vient d'être constaté, toutes les précautions ordonnées en pareille circonstance, ont été prises.

Les débats de l'affaire relative aux marchés passés à Lille pendant la guerre commenceront, assure-t-on, le 1er décembre. Ils seront des plus intéressants. On annonce que le général Faidherbe et M. Testelin ont été assignés comme témoins par le ministère public.

Les gardes nationaux mobilisés du département du Nord dont les effets d'habillement ou les chaussures se seraient promptement détériorés pendant la campagne de l'armée du Nord, sont priés de faire leur déclaration au maire de leur commune ou à tout autre officier de police judiciaire.

Ils devront déposer en même temps ces souliers ou les vêtements qu'ils auraient conservés, dans quelque état que les objets puissent être actuellement.

Le général Faidherbe est arrivé hier à Lille, par le train d'une heure quarante.

M. le préfet vient d'adresser aux maires la circulaire suivante :

Le Conseil général et les membres du Comité de vaccin viennent d'appeler mon attention sur la nécessité de multiplier le plus possible les vaccinations et les revaccinations. C'est, vous le savez, le plus sûr moyen de s'opposer au retour des épidémies qui ont sévi si cruellement depuis quelques années dans le département.

Une somme de 4,500 fr. a été votée par le Conseil général sur la proposition d'un de ses membres, M. le docteur Testelin, et des crédits plus importants seront certainement mis à la disposition de l'administration, s'ils sont nécessaires.

Il importe maintenant de les employer utilement; j'y mettrai tous mes soins, et j'ai l'honneur de vous prier, monsieur le maire, de vouloir bien joindre vos efforts aux miens.

Après m'être entendu avec M. l'inspecteur d'académie, j'ai décidé que les instituteurs et les institutrices rechercheront avec soin, sur tous les enfants suivant les écoles, les traces de la vaccine.

REVUE INDUSTRIELLE

Projet d'établir à Roubaix une association ayant pour but de prévenir les explosions de chaudières à vapeur.

(Suite et fin)

Service extraordinaire. — Réduite à ces simples proportions, l'action de l'Association alsacienne ne laisserait pas que de rendre certains services à l'industrie; mais le Conseil d'administration a été d'avis, sur la proposition que je lui ai faite, de vous engager plus avant sur le terrain économique et d'aborder résolument les questions plus ou moins complexes de la production de la vapeur et de son emploi. J'ai soumis alors à l'approbation du Conseil le programme que j'avais conçu.

Ce programme est le voici : il comprend trois parties distinctes :

1° Détermination des valeurs respectives, intrinsèques, des houilles qui alimentent le marché d'Alsace.

2° Détermination de la consommation de vapeur des différents systèmes de machines à vapeur par heure et par cheval.

L'exécution pleine et entière de ce programme aura pour conséquence d'établir immédiatement les prix de revient du kilogramme de vapeur et du cheval vapeur, de telle sorte, que connaissant les prix d'établissement des divers systèmes d'appareils à vapeur et leurs rendements respectifs, l'industriel pourra traiter en parfaite connaissance de cause

Tous les enfants non vaccinés vous seront signalés et je vous prie, monsieur le maire, d'insister d'une façon pressante auprès des parents de ces enfants pour qu'ils soient vaccinés.

Les mêmes recherches seront faites sur les enfants arrivant pour la première fois à l'école.

Les instituteurs et les institutrices devront également rechercher les traces du vaccin sur les enfants au-dessus de 10 ans et déjà vaccinés.

Les enfants au-dessus de 10 ans sur lesquels les marques du vaccin auront disparu vous seront signalés, et je vous prie de faire comprendre à leurs parents la nécessité de les faire vacciner de nouveau.

L'importance des résultats que nous pouvons obtenir par l'accomplissement de ces instructions, ne vous échappera pas, et je compte sur votre concours pour donner satisfaction à la juste sollicitude du Conseil général.

Agréé, etc.

Le préfet, SÉGUIER.

La formalité du passeport qui avait été rétablie, le 3 mai dernier, pour les Français, ainsi que pour les voyageurs des autres nations entrant en Belgique par la frontière de France, sera de nouveau supprimée à partir du 4 courant.

On nous annonce que des billets d'aller et retour pour Lille, valables pour vingt-quatre heures au départ de Tourcoing, pour 48 heures au départ de Bruxelles, viennent d'être créés par la compagnie du chemin de fer belge.

Ces billets, comme ceux de même nature qui sont délivrés par les compagnies françaises, sont séparables en deux coupons servant l'un pour l'aller, l'autre pour le retour. Les billets qui doivent conserver leur valeur durant quarante-huit heures sont rayés d'une bande rouge, qui coupe leur surface en diagonale.

Malheureusement, la réciprocité n'existe pas; il serait cependant très logique que les administrations françaises nous fissent bénéficier d'une faveur analogue.

Une soirée bachique, offerte aux membres honoraires du Cercle de la Concorde, aura lieu lundi prochain, dans le local habituel de la société. Nous en publierons le programme dans un de nos prochains numéros.

Un serrurier, nommé François D..., s'est permis de battre deux femmes. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

Deux autres procès-verbaux ont aussi été dressés, à la charge des nommés Louis R..., et Achille D..., tisseurs, pour ivresse scandaleuse.

La Société d'Alsace-Lorraine prie les personnes qui pourraient disposer d'une des places suivantes de vouloir bien se faire connaître aux membres de semaine qui sont :

MM. Gasser, commissaire de police, rue des Brigittines; Lem inque, contre-maitre, boulevard de l'Usine, à Fives.

- 1. Un emploi d'expéditionnaire ou de surveillance.
2. Un emploi de comptable dans une administration ou une maison de commerce.
3. Un emploi de voyageur pour les articles de filature (le postulant parle le français et l'allemand.)
4. Deux emplois de cocher.
5. Un emploi de garçon de recouvrements.
6. Une place de femme de confiance, ou de maîtresse de langue allemande dans une pension.
7. Un emploi aux écritures d'un bureau.
8. Un emploi de bureau occupant environ six heures par jour.

Une personne des plus dignes de foi

toutes les questions qui se rattachent à des modifications du matériel ancien ou à des installations d'appareils nouveaux.

Consultations, essais. — Dans ce but, également, des essais de chaudières, de machines à vapeur sont faits sur la demande des membres de l'Association, par les ingénieurs ou les inspecteurs, quand les exigences du service le permettent; ces expériences déterminent nettement l'état et le rendement des appareils; ces données sont toujours très utiles s'il n'indispensables.

L'ingénieur enfin, donne son avis toutes les fois que les plans d'installation d'appareils à vapeur lui sont adressés. Dans le courant de cet exercice, douze générateurs appartenant aux membres de l'Association, ont été établis dans ces conditions :

Trois machines à vapeur également, à la suite d'expériences spéciales, ont été l'objet de modifications assez importantes qui ont amélioré sensiblement la marche.

L'ensemble de toutes ces études forme le service extraordinaire.

La première partie du programme indiqué par M. Meunier, était déjà accomplie le jour où il présentait son rapport. Le travail de MM. Meunier et Kestner remplit un bulletin entier et bien qu'il ne s'occupe que des combustibles employés dans le périmètre de l'Association, il renferme cependant des indications générales extrêmement précieuses. Après l'exposé général que nous venons de produire, le savant ingénieur de l'Asso-

ciation retrace les travaux du service ordinaire. Dans le chapitre « statistique » il donne les modèles des certificats imprimés délivrés après chaque visite extérieure ou intérieure, aux abonnés. Le chapitre sécurité est court, aucune explosion ne s'étant produite dans l'année.

Le chapitre « économie » s'est enrichi de nombreuses observations dynamométriques. Le rapport contient dix épages de diagrammes avec leur discussion qui a décèle dans diverses machines soit un mauvais réglage des organes de distribution, leur usure, leurs défauts de construction, etc., etc.

TROISIÈME ANNÉE. — Dans la seconde année, le service ordinaire avait procédé à 500 visites extérieures, 73 visites intérieures et 47 essais dynamométriques.

Pour la troisième année, les visites extérieures atteignent le nombre de 1010; auxquelles se joignent 134 visites intérieures et 115 épreuves dynamométriques.

Ces chiffres sont le plus éloquent des arguments en faveur de l'immense utilité de l'œuvre; les fondateurs eux-mêmes ne s'attendaient pas à un succès aussi rapide, car on ne peut traduire autrement la pensée qui a dicté cette phrase du rapport :

« Il ne nous a pas été possible, cette année, d'abréger une statistique des nombreux défauts qui ont été signalés... »

La partie du rapport qui a trait au service ordinaire est trop intéressante

Variétés.

De la condition des classes INDUSTRIELLES DANS LES DIFFÉRENTS PAYS DU GLOBE.

(Suite. — Voir le Journal de Roubaix, des lundi et mardi, 30 et 31 octobre.)

Le Wurtemberg n'importe un nombre de population industrielle qui, en général, paraît être à son aise. Cette prospérité est due en grande partie à ce fait qu'une quantité de petits artisans, les ouvriers de fabriques et ceux des campagnes possèdent de petites propriétés foncières qui leur servent comme de ports de refuge, dans des temps de détresse. Un changement dans la législation anglaise, qui tendrait à amener un pareil état de choses, serait plutôt encouragé que repoussé par les classes riches en notre pays... Les Wurtembergeois vivent mieux que les autres Allemands; le plus pauvre artisan mange de la viande fraîche, des saucisses; ils boivent une excellente bière, beaucoup moins frelatée que celle des ouvriers anglais, et qui se vend 1 d. 1/4 la double pinte.

Autriche. — M. Robert Lytton, rapporteur. — Ce rapport, dit le British Almanac, est écrit avec tant de charme qu'il mériterait de ne pas être enterré au fond d'un Blue-Book.

« La position de l'Autriche est unique parmi les Etats de l'Europe, la population de l'empire se composant de dix-sept nationalités distinctes. En Autriche, on observe des changements analogues à ce que nous avons signalé plus haut. Tandis que la valeur du travail et le prix de la nourriture ont considérablement haussé pendant les dernières années, le système féodal appliqué à la terre et au travail et dont l'abolition violente date de 1848, ce système, disons-nous, disparaît graduellement dans la pratique aussi bien que dans la théorie.

Avant cette époque, les grands propriétaires fonciers tenaient de hautes cours de justice et exerçaient la juridiction civile et criminelle en beaucoup de provinces; ils étaient les seuls grands manufacturiers tandis que l'Etat, déjà en possession des monopoles du sel, du tabac et de la poudre, accaparait encore d'autres industries importantes que la porcelaine, le papier et les produits chimiques. Chaque ouvrier était obligé d'appartenir à une guilde, et cette obligation due encore; les deux griefs principaux élevés contre cette organisation sont :

1° Que les appentis ne sont parfois que les commissionnaires du patron, et qu'ils s'en vont, leur temps fini, presque aussi ignorants que lorsqu'ils sont entrés;

2° Que les retenues, fait sur les salaires pour frais de maladies et de médecine, seraient mieux employées par l'ouvrier lui-même, pour payer sa nourriture et son logement.

Les Autrichiens s'occupent donc à abolir le système des corporations, tandis que les Anglais le remettent en vigueur. Mais, dans la guilde du moyen-âge, on remarquait une hiérarchie du travail, embrassant le maître, l'ouvrier et l'apprenti, tandis que dans les nouvelles corporations d'Angleterre, on voudrait éliminer le premier de ces éléments.

M. Lytton passe en revue les industries principales de Vienne et termine par quelques mots sur le caractère personnel de l'ouvrier autrichien. Dans la classe supérieure d'ouvriers viennois, tous savent lire et écrire correctement, et sont familiers avec les chefs d'œuvre de la littérature allemande. « Il est probable dit M. Lytton, qu'ils sont aussi versés dans la politique et dans l'économie politique, que leurs camarades anglais; mais, dans les meetings d'ouvriers, leur élocution, leur langage correct, leur geste plein de dignité seraient d'un grand poids sur une assemblée. »

Cet avantage est le résultat, non pas de ce qui s'appelle vulgairement éducation, mais de certains influences moralisatrices de la vie quotidienne. Parmi ces influences, il faut citer spécialement leur passion pour le théâtre et leur habileté musicale. L'ivrognerie est rare, et les habitudes d'ivresse presque inconnues chez les ouvriers autrichiens, bien qu'ils consomment une grande quantité de bière légère.

Suisse. — Pour donner une idée complète de la Suisse industrielle, il faudrait décrire vingt-cinq petites Suisses, chaque canton ayant ses lois et ses usages particuliers. Nous devons donc nous contenter d'une vue générale. Les artisans suisses sont plus à leur aise que leurs camarades de l'étranger, parce qu'ils vivent dans leurs propres maisons, entourés de leurs familles, et qu'ils cultivent leurs propres terres. En outre, les principes du gouvernement ont été ici transportés dans la vie sociale; ils servent à abaisser les barrières qui divisent les classes entre elles, et à établir les liens d'une sympathie mutuelle. Dans presque chaque canton, vous trouvez des sociétés d'utilité publique, pour répandre l'instruction, assister les pauvres et soutenir les entreprises. Cet esprit de bienfaisance mutuelle se remarque surtout dans les ateliers du chemin de fer Grand Central à Olten, canton de Soleure.

On y compte 700 ouvriers. Leur salaire est plus élevé que dans les fabriques des cantons environnants. Les heures de travail sont fixées à dix heures et demie ou onze heures. Si les ouvriers tombent malades, ils sont traités avec d'autant de soins que dans leurs familles. Quand le prix des denrées est trop élevé, on prend sur-le-champ des mesures pour soulager leur détresse. C'est la le revers de la médaille. A Olten, les cas de mauvaise conduite sont non-seulement rares, mais totalement inconnus. En outre, les ouvriers sont très attachés l'un à l'autre; ils regardent le directeur des travaux comme un père plutôt que comme un maître; et dans leurs querelles, quand par hasard il s'en élève parmi eux, ses décisions ont force de loi et de jugement en dernier ressort. On souhaiterait un peu de cet esprit-là dans quelques provinces anglaises, les Lancashires et le Yorkshire, par exemple.

Bref, le tableau de la Suisse présenté par ce rapport mérite une étude attentive et est en tous points digne d'imitation. Mais les conditions ne sont pas les mêmes qu'en d'autres pays. La Suisse n'a pas de villes immenses, de fortune colossales et presque chaque ouvrier a une seconde corde à son arc sous forme de lopin de terre.

Suède Danemark. — M. Sérachy, rapporteur. — La Suède ne peut pas être considérée comme une contrée manufacturière, attendu que les mineurs, les ouvriers de fabrique, les artisans ne forment que 3/10 de la population totale. Malgré la rigueur du climat et le manque de beaucoup d'articles de consommation, qu'on trouve en d'autres pays, le peuple n'est pas malheureux, comme pourrait le faire croire le courant d'émigration vers l'Amérique. Les ouvriers de la campagne forment deux catégories : torpare et stat folk. Les conditions de leur engagement sont curieuses. Le torpare reçoit une certaine étendue de terres, qui, en général, sont restées jusque-là en friche. Le propriétaire élève les bâtiments nécessaires, fournit le combustible, le pâturage et l'usage de ses bêtes de trait. Le tenancier cultive le sol à son profit, au lieu

pour que nous ne la reproduisons pas in extenso.

Les visites extérieures, faites pendant cet exercice ont démontré l'existence de fuites nombreuses aux bouillottes, aux carneaux intérieurs, aux réchauffeurs et ont été généralement suivies d'une visite intérieure, afin que l'ingénieur de l'association fût parfaitement édifié sur cette menace de danger. Le nombre des visites intérieures s'est élevée à 134; l'année dernière il avait été de 73.

Les conséquences de ces visites ont été très importantes et j'appelle tout particulièrement l'attention des industriels sur l'utilité de cet examen intérieur. En effet, ces visites ont décidé l'abandon de 5 chaudières et de 15 réchauffeurs; de plus, 6 réchauffeurs ont été l'objet d'importantes réparations.

Afin de donner une idée de l'état de quelques-unes de ces chaudières qui ont dû être mises hors d'usage, je citerai les passages suivants des rapports adressés aux propriétaires de quelques unes de ces chaudières :

Maison n° — Les tôles de cette chaudière sont presque entièrement rongées par points; l'épaisseur primitive de la tôle qui était de 10 millimètres environ, est extrêmement réduite; sur plus de cinquante points différents elle n'atteint pas plus de deux à trois millimètres; en certains endroits, la tôle est entièrement percée et l'eau coule. Il n'est pas prudent de faire usage, même momentanément de cette chaudière dans

de fermage, donne à son propriétaire deux ou trois journées de son temps par semaine. Le système marche à merveille. Quand le fermier devient vieux et infirme, son fils lui succède généralement dans la propriété et la culture de la ferme. La position des stat folk est plus précaire; ceux-ci sont engagés à l'année; ils reçoivent de leurs maîtres logement, combustible, provisions, et une petite somme d'argent.

Le Suédois paraît avoir un penchant naturel pour les associations coopératives; des sociétés d'ouvriers pour monter des manufactures par entreprises, pour acheter des provisions en gros, pour payer les frais de maladies et d'enterrement, existent dans toutes les principales villes. Ces faits prouvent en faveur du caractère national.

Quant au Danemark, M. Sérachy ne trace pas un portrait flatteur de la position des artisans en ce pays. Les salaires ont augmenté, mais non proportionnellement à la cherté toujours croissante des vivres; et d'ailleurs, comment pourraient-ils s'élever, avec la perpétuelle immigration d'ouvriers venus de Suède et d'Allemagne? Ceux de cette dernière provenance ne sont pas aimés des ouvriers de Coppenhague. Mais, ainsi que le rapporteur le fait observer, les Allemands ont le talent de s'accommoder aux manières des pays où ils s'établissent. Beaucoup d'institutions philanthropiques, telles que sociétés de maisons modèles ou de coopérations, sont organisées par les riches; les classes ouvrières se contentent de les accepter, quand elle sont entièrement sur pied. Cette dernière observation peut s'appliquer aussi à l'Angleterre.

Les habitations des ouvriers de Coppenhague sont étroites, mal ventilées et peuvent être comparées à celles de la Vieille-Ville (old town) à Edimbourg. Les femmes ne sont pas non plus de bonnes ménagères; elles n'achètent qu'aux pires boutiques et en très petites quantités à la fois. Là encore on retrouve l'image des classes ouvrières d'Angleterre. Sur dix ouvriers vieux et affaiblis, neuf sont à la charge des paroisses. Et pourtant l'ouvrier danois, quand il est jeune, jouit de tous les avantages d'un admirable système d'instruction populaire obligatoire. M. Sérachy ajoute que si l'ouvrier danois est plus sobre et plus moral que l'Allemand, il est aussi moins industrieux et moins frugal, qu'il a encore à apprendre la signification du mot « travailler » et que les idées de patience et de perfection dans le travail ne lui sont pas familières. Voilà pourquoi l'artisan suédois lui enlève si souvent le pain de la bouche.

Nous arrivons maintenant à un groupe d'Etats où la civilisation n'est pas poussée assez loin pour qu'on y sente le besoin de recueillir des données statistiques, en vue de bien-être national. Aussi les renseignements sur ces quelques contrées sont-ils peu abondants.

Espagne. — La condition industrielle de l'Espagne est peinte sous des couleurs assez sombres, sans doute à cause de l'état d'anarchie où le pays était plongé, quand l'auteur y résidait. En Catalogne et dans la province de Valence, les deux plus manufacturières de la Péninsule, les salaires sont assez élevés, comparativement aux autres Etats du continent. Les Andalousiens sont représentés comme étant mal payés, mal nourris et mal habillés. Ils sont ignorants, mais intelligents; 80 sur 100 ne savent ni lire, ni écrire.

Ils sont enclins à la paresse, orgueilleux, d'un esprit indépendant et très mobiles; mais en général, sans haine contre les patrons. C'est parmi ceux qui sont le mieux payés et qui sont le plus au courant des choses modernes que les grèves sont le plus fréquentes. Une excellente institution charitable existe en plusieurs parties de l'Espagne; son but est d'avancer des semences aux agriculteurs à un taux modique d'intérêt. Cette précaution a été un excellent palliatif dans les temps de disette et de famine.

Portugal. — Peu de renseignements; mais la qualité rachète la quantité. Grèves rares. Point de Trade's Unions. Caractère du peuple doux et docile. Ne s'enivre pas et ne fait pas le Saint-Lundi. Une émigration annuelle de travailleurs a lieu du Nord vers les districts moins peuplés du midi, émigration qui ressemble aux descentes des moissonneurs irlandais en Angleterre.

ces conditions; aussi je m'empresse de porter ce fait à votre connaissance.

L'état de la petite chaudière est tel qu'elle ne peut être réparée avantageusement; quant aux réchauffeurs, celui de dessus est encore bon, mais celui de dessous est attaqué en partie comme la chaudière; mais il peut encore servir.

Maison n°. La chaudière dont les tôles sont de mauvaise qualité et les rivures peu étanches, présente de nombreuses fuites en plusieurs endroits. J'ai fait remplir la chaudière d'eau, puis au moyen du cheval alimentaire, qu'un homme faisait marcher à la main, la pression a été portée de 0 à 3 atmosphères.

Bientôt, en différents points, suivant les rivures, l'eau jaillit: au dessous de la première virole, une fente de 8 à 10 centimètres de longueur au dessous de la grille a suinté. Enfin, à la virole extrême, le joint n'est pas étanche; la tôle est très mauvaise en cet endroit, pailleuse et mal soudée. Ces fautes, aussi nombreuses que dangereuses, ne peuvent être attribuées à la négligence ou bien à un chauffage fait sans soin: elles ne proviennent que de la mauvaise qualité de la tôle. La fente qui est à la première virole montre combien la tôle est de mauvaise qualité, car cette feuille ne date que de l'année dernière. Les rivures aussi montrent que le travail n'a pas été fait avec soin.

L'état actuel de cette chaudière est très dangereux, et je vous conseille, Monsieur, de ne plus vous en servir. Maison n°. — La visite intérieure que